Irlande : Libérez les Murray

Alors que Noël Murray est en prison à vie, selon la décision du Tribunal Suprême Irlandais de novembre 1976, et que le co-inculpé Ronan Stenson fut libéré en février 1977, Marie Murray, elle, risque encore la peine de mort. Elle sera jugée à nouveau le 25 avril devant la Cour Criminelle Spéciale avec la même inculpation de crime capital.
En ce moment, Marie se trouve dans la prison pour femme de Limerick, au sud-ouest de l'Irlande. Elle n'est pas autorisée à recevoir de lettres ni à avoir de contact avec qui que ce soit, sauf avec les vieux parents de Noël. Elle est tenue au secret dans une unité de haute sécurité réservée aux prisonniers politiques, dans une cellule illuminée en permanence et surveillée par deux officiers de la prison. Il est donc impossible pour le Comité de Défense des Murray de Dublin (qui est constamment harcelé par la police) d'avoir une information sur l'opinion et les points de vue de Marie sur la situation globale.

La libération de Ronan Stenson est un succès de la campagne internationale de défense des Murray qui, spontanément, s'est élargie en une campagne contre les condamnations à mort et qui, en conséquence, surprit et irrita le gouvernement irlandais qui avait cru pouvoir assassiner tranquillement deux jeunes anarchistes sans trouver d'opposition. Cette libération sert aussi à souligner la faiblesse des accusations contre les Murray qui ne sont basées sur rien d'autre que sur des affirmations, non signées, arrachées sous la torture policière.

Le jugement de Stenson s'est prolongé pendant plus d'un an et fut mené indépendamment de celui des Murray car Stenson, ayant eu un collapsus devant la Cour, fut considéré par les médecins de la prison comme mentalement et cliniquement incapable de supporter un procès. Un examen médical indépendant confirmait que son état était une conséquence de la torture.

La Cour considéra comme inadmissible la sentence contre Stenson étant donné que la police l'avait arrêté sans mandat légal (ce qui rendait sa détention illégale), et comme il n'y avait pas d'autres preuves contre lui la Cour l'a déclaré non coupable et il a été libéré.

Cependant, s'il n'avait pas été libéré grâce à cette « formalité légale », la preuve accablante (légale et médicale) qu'il avait été torturé, sur laquelle reposait sa défense, aurait forcée la Cour Criminelle Spéciale à le faire – non pas pour le motif de l'illégalité du mandat d'arrestation mais du fait qu'il avait été torturé. Si cela s'était déroulé ainsi les affirmations de Noël et Marie Murray, disant que, eux aussi, ils avaient été torturés, auraient dû être prises en considération et entraîner la réouverture du dossier. Car, de même que pour Stenson, la seule « preuve » contre eux était des déclarations faites sous la torture.

Étant donné que Stenson a été libéré, l'ensemble des faits qui entouraient l'affaire restent inconnus. Mais aujourd'hui, grâce à la campagne internationale de défense, ces faits sont si largement connus que même un des avocats de l'accusation, Aiden Brown SC, a déclaré publiquement accorder créance au fait que la police utilise la torture en Irlande.

Noël Murray est actuellement dans le camp militaire de Curragh, en dehors de Dublin, camp réservé aux prisonniers politiques. Il est privé des droits normalement accordés aux emprisonnés qui ont des condamnations longues.

Stenson, incroyablement, s'est suffisamment remis de sa longue épreuve pour se joindre au Comité de Défense des Murray en dépit des menaces de la police.

L'isolement de Marie rend sa défense dans un nouveau « procès » très difficile, et c'est justement ce que l'État Irlandais recherche. Cette situation est rendue pire encore par la constante campagne de presse contre les Murray et par les

tentatives des gardiens, à l'intérieur de la prison, de discréditer Marie face aux autres prisonnières en faisant courir de fausses rumeurs. Ainsi, les autorités espèrent justifier l'isolement et les conditions inhumaines que supportent les prisonniers.

Et maintenant, quoi ?

Marie Murray risque encore un verdict de mort. Ce n'est pas assez que de désirer que le gouvernement irlandais se montre clément. Seule la solidarité active internationale peut le forcer à renoncer à cet assassinat d'État prémédité.

Adresses :

Murray Defense Comittee

155 Church Road

Colbridge – C/o Kildare (Eire)

Murray Defense Group

C/o 29 – Grosvenor Avenue London N. 5.